

Formation : Pratique de la fiscalité d'entreprise

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. FSI

Prix : 1540 € H.T.

★★★★☆ 4,2 / 5

Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

Pour améliorer votre pratique de la fiscalité d'entreprise, il vous faut connaître le système fiscal français et l'application des différents impôts et taxes, identifier les principales déclarations à établir et savoir déterminer les bases des principaux impôts.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Appréhender les principes et spécificités du système fiscal français
- ✓ Maîtriser les calculs et déclarations de TVA
- ✓ Calculer l'impôt sur les sociétés et connaître les possibilités d'exonérations
- ✓ Calculer la Contribution Economique Territoriale

Public concerné

Toute personne souhaitant acquérir des bases solides en fiscalité d'entreprise.

Prérequis

Connaissance des mécanismes de base de la comptabilité générale.

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Apports théoriques et exercices pratiques, études de cas et retours d'expérience.

PARTICIPANTS

Toute personne souhaitant acquérir des bases solides en fiscalité d'entreprise.

PRÉREQUIS

Connaissance des mécanismes de base de la comptabilité générale.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Impôt sur les sociétés (I.S.)

- Notion du résultat.
- Principe d'indépendance des exercices.
- Passage du résultat comptable au résultat fiscal.
- Cadre législatif et champ d'application.
- Charges déductibles : frais généraux et distinction avec les immobilisations, les amortissements.
- Provisions : pour risques et charges, réglementées, pour hausse des prix, des plus ou moins values.
- Calcul de l'IS : exonérations des entreprises nouvelles, ZRR, ZFU...
- Paiement de l'IS : acomptes trimestriels, IFA, liquidation de l'IS.

Etude de cas

Pratiquer les déductions et réintégrations fiscales et obtenir un résultat imposable exact. Calcul de l'I.S. Conséquence du carry back et du report en avant.

2 Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

- Définition et champ d'application : la notion de valeur ajoutée.
- TVA collectée, déductible, à payer : fait générateur et exigibilité, base imposable et assiette, les différents taux.
- Champs d'application de la TVA : opérations imposables et exonérées.
- Particularités et exceptions.

Etude de cas

Calcul de TVA selon les règles spécifiques aux activités de services (régime des encaissements) et de ventes de biens (régime des débits).

3 Contribution économique territoriale (CET/ ex-TP)

- Cadre réglementaire et champ d'application.
- Déterminer les bases d'imposition.
- La contribution foncière des entreprises (CFE).
- La contribution sur la valeur ajoutée de l'entreprise (CVAE).
- L'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER).
- Rédaction de la déclaration. Calcul et contrôle de l'avis d'imposition.
- Principales actions pour réduire l'assiette de la taxe.
- Déterminer les entreprises éligibles à l'acompte sur la valeur ajoutée.

Etude de cas

Maîtriser les échéances ainsi que les nouvelles bases annulant et remplaçant celles de la taxe professionnelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Autres taxes

- Taxe d'apprentissage.
- Formation professionnelle continue.
- Participation à l'effort de construction.
- Taxe sur les véhicules de tourisme et de société (TVTS).

Etude de cas

Recenser les impôts et taxes auxquels l'entreprise est éligible. Identifier les cas particuliers d'exonération et abattements auxquels peut prétendre l'entreprise.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 23 mars, 8 juin, 21 sep., 3 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 8 juin, 21 sep., 3 déc.